

Compte rendu du conseil d'école élémentaire
Vendredi 7 novembre 2014

Etaient présents :

Mme BILIEU, maire adjoint commission scolaire

M. FOISSARD, coordonnateur service enfance.

Mmes BATAILLE, JOUSSET, LEMAITRE, GAGNEAU, CHARPENTIER, RONDI, DURAND, M. GUITEL, parents d'élèves FCPE

Mmes GUENARD, LEGER, CRIQUI, LEFORT, RAMBAUD, ROMEU, HORN et EVEILLARD enseignantes

Mrs BUI DUY DAN, CHANON, NOUGUES enseignants.

Mmes BARILLET, RONTEIX représentantes du RASED

Mme SAPIR, directrice de l'école élémentaire

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 3 JUIN 2014

Eclairages au-dessus des TNI : suite au dernier conseil d'école, les éclairages posant problème ont été déplacés.

Liaison Internet pour la BCD : la mairie a fourni des boîtiers CPL à l'école afin d'avoir Internet sur l'ordinateur de la bibliothèque. Ils seront mis en place dès que la multiprise Ethernet sera posée.

Mise à jour du site de la mairie : le nouveau site est opérationnel depuis juin.

Utilisation des jeux « ressorts » par les élèves de l'élémentaire : en réunion de début d'année, Monsieur Foissard nous a indiqué que tous les élèves pouvaient utiliser ces jeux, il le confirme à nouveau.

Réfection de la cour des CP/CE1 : un devis a été fait par la municipalité. Les travaux étant longs à réaliser, ils seront programmés lors de l'été 2015.

Préau de cette même cour : un devis a également été fait pour la réfection et l'agrandissement, cependant Mme Bilien nous annonce que le montant est élevé et que la priorité sera donnée à la réfection de la cour.

Pose d'un occultant au niveau du trou dans le grillage donnant sur la grande cour : la mairie est d'accord et se demande s'il vaut mieux continuer la haie existante ou mettre des occultants artificiels, elle choisira la meilleure solution.

Changement de nom de l'école : Après avoir été validé par l'ancienne municipalité, la nouvelle et les parents d'élèves élus, le projet a été finalement abandonné. L'équipe enseignante élémentaire a préféré ne pas donner suite, les échéances pour les propositions de noms n'étant pas respectées, et les parents élus l'ayant informée de certaines réticences. Les enseignants ont ensuite pris connaissance de discussions peu sympathiques sur les réseaux sociaux, à ce sujet et envers eux-mêmes. Ils ont été très déçus de cette façon de faire peu courtoise. Les parents élus présents précisent qu'ils étaient pour ce projet.

Le compte - rendu est approuvé.

2) BILAN DE LA RENTRÉE

• Elections de parents : Le taux de participation est en baisse : 34.4% (an passé : 39.5%). Une seule association était représentée et donc élue : la FCPE.

Comme l'an passé, l'organisation du festival du livre le jour des élections a bien fonctionné. Ce festival est organisé bénévolement par les enseignants principalement pour favoriser le vote des parents. Grâce aux achats réalisés ce jour, l'école a obtenu une dotation en livres qui permet de bénéficier de nouveaux ouvrages pour les classes. Cette année la dotation ne servira pas à la bibliothèque car un retard s'est accumulé concernant l'enregistrement des nouveaux livres à cause du logiciel défaillant. L'équipe enseignante espère y remédier rapidement grâce à la liaison Internet.

• Effectifs : Il y a actuellement 247 élèves répartis sur 10 classes : 2 de chaque niveau.

Mme Bilien précise que la Convention avec la Cité Béthléem pour l'accueil d'enfants sera signée dès la nomination de leur nouvelle directrice. Une copie sera donnée à l'école.

L'école accueille cette année :

- Mmes Lefort et Criqui en CE2
- Mme Horn qui fait la décharge de direction en CM2
- Mme Verriez AVS qui s'occupe de deux enfants dans l'école.

• **Réforme des rythmes scolaires :** Depuis cette rentrée, la réforme s'applique dans notre école et les horaires ont donc changé :

- Les lundis, mardis et jeudis : 8h30 - 12h00 / 14h00 – 15h45
- Les mercredis matins : 8h30 – 12h00
- Les vendredis : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 15h15.

Les parents d'élèves demandent si les enfants peuvent apporter une collation pour la récréation du matin. L'équipe enseignante répond que cela est déjà permis et qu'il n'y a donc aucun problème pour qu'un enfant apporte une collation **appropriée** pour le matin. Cependant les enseignants se réservent la possibilité d'interdire certaines denrées telles chips, biscuits apéritifs, canettes de boisson sucrée...

Les représentants FCPE nous informent qu'ils élaborent un questionnaire à destination des parents pour recueillir leur ressenti sur la nouvelle organisation liée aux nouveaux rythmes. Le souhait des enseignants de participer à son élaboration est accepté. Puis il sera distribué dans chaque classe et récupéré via les cahiers de liaison. Un comité de suivi se réunira en décembre ou janvier pour discuter des résultats de ce questionnaire.

Globalement les nouveaux horaires scolaires sont considérés comme favorables aux enfants par les enseignants.

Aucune question des parents sur le temps périscolaire.

• **Rased :** Les enseignantes du RASED apportent leur savoir-faire auprès d'élèves du cycle 2 en priorité. Mme Ronteix (maître E) s'occupe des apprentissages (principalement maths et français) et Mme Barrillet (maître G) s'occupe des comportements (du « devenir élève »). La psychologue scolaire de notre secteur est Mme Fournier.

• **Règlement intérieur de l'école :** Il est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site de l'école et collé dans les cahiers de liaison après ce conseil d'école.

3) **PROJET D'ECOLE :**

Le projet d'école 2011/2014 est exceptionnellement prolongé d'un an. Les axes sont :

Maîtrise de la langue française : Développer des actions et des outils permettant l'échange et les communications orales et écrites : Rallyes lectures, BCD, liaisons et correspondances scolaires.
--

Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique : Approcher et s'inscrire dans une démarche scientifique : Défi maths, championnat de calcul mental
--

Les compétences sociales et civiques : Un cadre cohérent pour grandir et vivre ensemble dans et hors l'école : lien maternelle/élémentaire, GS/CP, CM2/6 ^{ème} , Fête des enfants, élaboration de règles communes aux 2 écoles et sur le temps extra scolaire.
--

Compétences culturelles : Développer des actions partenariales dans les domaines culturels, artistiques et sportifs : Diverses actions culturelles et artistiques selon les niveaux : (Ecole et cinéma en CM2, Théâtre et/ou chorale, Projet cycle 2 + 3 : connaître et protéger la nature, Participation à des événements sportifs selon une progression par niveau (cross de l'école, rencontres de jeux collectifs traditionnels, scola-foot/tennis) Participation à des animations et à des projets culturels et scientifiques liée à une progression des apprentissages

Les Activités Pédagogiques Complémentaires : Nouveauté instituée par la réforme et applicable depuis l'année dernière, les APC remplacent l'aide personnalisée.

36h annuelles pour les enseignants. 1h max/semaine pour un élève.

3 types d'APC : Aide aux élèves dans les apprentissages ; Aide au travail personnel/méthodologie ; Activités prévues par le projet d'école ou de classe.

Elles sont assurées le midi, en général les lundis et vendredis, de 12h à 12h30, sauf pour les CP qui les font de 13h30 à 14h.

4) **ACTIVITES PEDAGOGIQUES :**

• **ABCD :** Mme Sapir remercie les parents volontaires pour l'encadrement. Ils permettent d'avoir 1 créneau par semaine avec la salle informatique. Cette année, en maternelle, seule la classe de GS de Valérie Cotton souhaitait en bénéficier.

• **Musique :** Mme Merlier intervient 30 min ou 45 min par classe et par semaine pour celles qui le souhaitent. L'équipe enseignante remercie Mme Bilién pour la mise à disposition du préau de l'annexe pour les séances de musique (et théâtre pour les CM2).

• **Anglais :** Comme ces dernières années, une assistante en langues étrangères a également été demandée. Il y a de plus en plus de demandes des écoles et de moins en moins d'étudiants anglais qui viennent

intervenir. Nous avons donc une assistante : Natalie Farran qui sera dans l'école pour 6 mois (d'octobre à mars) mais qui n'intervient que 3 mois par classe du cycle 3. En ce moment elle intervient auprès des élèves de CE2 et CM1, après les vacances de Noël, elle fera les séances avec les CM2.

- **Piscine pour les CP, CE1 et CM2** : 15 séances de 40 minutes effectives dans l'eau, à la piscine de Breuillet.

1^{er} semestre (jusqu'à fin janvier) : 2 CE1 les lundis matin et les CM2 les vendredis matin

2^{ème} semestre : Les CP iront les lundis matin.

Les séances de la semaine d'avant les vacances ont été annulées à cause de l'absence du chauffeur de car de la piscine, et celles d'après à cause de l'absence du chronotachygraphe du car. Les parents comme les enseignants trouvent cela dommage de ne pas trouver de solution de remplacement dans ces cas-là.

- **Rencontres sportives USEP** : Comme depuis quelques années, toutes les classes de l'école participent à des projets et rencontres sportives organisés avec l'USEP : les classes de cycle 3 se sont engagées dans des projets Scola-foot et Scola-Tennis pour les CM. Les classes de cycle 2 et certaines de cycle 3 feront la randonnée. Les CE1 ont eu une rencontre d'orientation en octobre et feront de l'acrosport.
- **Le cross de l'école** aura lieu le vendredi 29 mai.

Nous remercions Mme Bilien des arrangements trouvés pour les créneaux gymnase

- **Bilan Fête des enfants** : elle s'est très bien déroulée. L'an prochain, elle aura lieu le mercredi 1^{er} juillet.
- **Les délégués de classes** ont été élus la semaine suivant les élections de parents (du 13 au 17 octobre). Cela nous a permis d'utiliser avec les enfants le matériel électoral laissé en place pour l'occasion. Les délégués seront réunis le 21/11 pour revoir le règlement de la cour.
- **Classes de découvertes** : Les parents élus demandent si elles seront de nouveau mises en place. Mme Sapir explique qu'il n'y avait pas de budget inscrit pour cela par l'ancienne municipalité pour cette année scolaire. Pour les autres années, le projet est à réfléchir car la procédure est devenue très complexe : il faut que la mairie fasse un appel d'offres avant que les enseignants constituent le dossier qui doit être validé par l'IEN (ce qui demande un délai très long). Par ailleurs, le choix final n'est donc pas laissé à l'enseignant chargé de la classe de découvertes, ce qui engendre certaines réticences au niveau de l'équipe enseignante.
- **Informatique** : Les 4 classes de CM1 et CM2 profitent toujours de l'installation des TNI qui permettent un travail vraiment différent, plus ludique et motivant pour les élèves. La mairie a demandé une subvention afin d'équiper toutes les classes d'ici la fin 2015.

5) FINANCES :

- **Dotation municipale** : Elle s'élève à 30 € par enfant pour les fournitures (+ environ 20 € par enfant globalisés pour acheter le matériel commun) ; 50 € par enfant pour les sorties (30€ pour les animations et 20€ pour les transports). L'an dernier, le budget sortie/animation avait été amputé de 2000 euros pour rémunérer les heures faites par Erica Merlier. Celles-ci étant, avant, prises directement sur le budget sorties/animations. L'équipe enseignante souhaite revenir à l'ancien système car certaines classes n'ont pas recours aux services de Mme Merlier pour la musique.

Mme Sapir demande si une réunion budget sera organisée comme les années précédentes. Mme Bilien répond que ce sera sûrement le cas, le sujet n'ayant pas encore été abordé en mairie ;

- **Coopérative** : Mme Rambaud en est la trésorière. Mme Sapir remercie les parents pour leurs dons.
- Recettes : Subvention FCPE, photos individuelles et de classes (35% des recettes sont reversées à l'école), vente des programmes pour la fête des enfants, contributions versées par les parents en début d'année.
- Dépenses : subvention ABCD, repas des intervenants extérieurs, lots pour le défi maths (livres), lots pour la fête des enfants et tombola, coupes et médailles pour le cross, financement des divers projets et sorties de classe, clés USB offertes aux CM2,...

6) ACTIVITES PERISCOLAIRES :

- **Etude** : Depuis cette rentrée, 4 voire 5 classes d'étude sont ouvertes les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 17h15. 3 classes les vendredis de 15h15 à 16h45.

Les effectifs ont beaucoup augmenté, notamment suite à l'ouverture de ce service aux élèves de CE1.

Mme Bilien rappelle qu'aucune dérogation n'est accordée concernant la récupération d'un élève par un

mineur. Ceci est écrit dans le règlement et s'applique également pour la garderie et le CLE.

L'étude est assurée par des enseignants : Mmes Romeu, Léger, Farjaudou, Rambaud, Cotton, Sapir et M. Chanon, M. Nougues.

Mme Sapir informe la mairie qu'il manque beaucoup d'enfants et donc de coordonnées en cas de problème sur le fichier des élèves inscrits à l'étude, M. Foissard va regarder cela.

ATTENTION aux inscriptions : avant le 21 du mois précédent.

Mme Sapir informe que le goûter du vendredi est pris après l'étude car 15h15 semble trop proche de la fin du déjeuner.

Mme Bilien demande s'il est possible d'éviter les devoirs du mercredi puisqu'il n'y a pas d'étude ce jour. Les enseignants expliquent que cela est déjà le cas. Ils peuvent avoir exceptionnellement quelque chose de très simple (lecture,...) à faire ; ou sinon ils veilleront à donner les devoirs du jeudi en avance.

• **Cantine:** Les enfants mangent maintenant à 12h pour le premier service et à 12h45 pour le deuxième.

Mme Bilien informe que 95 repas ont dû être jetés le mercredi 8 octobre (mercredi sans école pour cause de concertation nationale des enseignants) car les parents n'ont pas tous rempli correctement les mots collés dans les cahiers rouges pour l'inscription ou non à la cantine. Le conseil d'école trouve cela regrettable.

7) SECURITE :

- **L'exercice incendie** du 1^{er} trimestre a été effectué le 11/09 sans problème particulier.
- **Portail** : Les enseignants rappellent leur engagement de vérifier la fermeture des portails au début de leur service : 8h20 et 13h50.
- **Sécurité aux abords des écoles** : Il est rappelé que la rue des Ecoles est piétonne et qu'il y a un sens interdit au début de la rue. Les vélos doivent donc être tenus à la main et les véhicules sont formellement interdits. Mme Bilien nous informe que les élus seront bientôt munis d'un carnet à souche pour verbaliser.
- **Plan Vigipirate** : Mme Sapir rappelle qu'il est toujours de niveau rouge (interdiction de stationner dans la rue des Ecoles notamment).

8) TRAVAUX :

- Mme Sapir remercie les services techniques pour le nettoyage des bacs à fleurs et demande si le potager pourra être également fait comme cela avait été demandé. Mme Bilien le confirme.
- Les enseignants, ainsi que la maternelle et les animateurs, demandent l'installation d'un portail entre la petite cour et la grande cour (derrière la classe de M. Bui Duy Dan) afin de pouvoir circuler entre la maternelle et la cantine ou la grande cour. En effet, les midis, les élèves de maternelle sont obligés de traverser le hall de l'élémentaire pour aller manger, ce qui engendre des détours pour les enfants, du bruit important pendant les APC et parfois des petites détériorations sur leur passage. De plus pour certains projets de liaison, le passage entre les cours est nécessaire. Mme Bilien explique qu'un devis a déjà été fait et que cela sera présenté au budget 2015.
- Mme Sapir demande si le remplacement des fenêtres de Mme Farjaudou peut être prévu (problème d'isolation lorsqu'il y a du vent) : Mme Bilien note la demande.

9) QUESTIONS DIVERSES :

- Les parents d'élèves s'interrogent sur la sortie des élèves du bâtiment principal au 3^{ème} portail le mercredi midi. Mme Sapir explique que c'est ainsi tous les midis, pour ne pas laisser seuls les enfants étant en APC, et qu'il est donc logique de faire de même le mercredi.
 - Le compte rendu sera diffusé sur le site de l'école élémentaire dont voici l'adresse : <http://blog.crdp-versailles.fr/elembouissysoussaintyon> ; et distribué aux familles qui le souhaitent.
- Mme SAPIR fera passer un mot dans les cahiers pour prévenir les parents dès qu'il sera disponible.

Le prochain conseil d'école se réunira mardi 10 mars 2015 à 19h.

La Directrice,
Madame SAPIR